

Visite de Monsieur Xavier Brunetière, Préfet du Gers, à Saint-Clar.



Visite de Monsieur Xavier Brunetière, Préfet du Gers, à Saint-Clar.

Hier, mardi 9 mars, la mairie de Saint-Clar recevait le Préfet du Gers, Xavier Brunetière pour une matinée de visites sur la commune.

Inauguration du cabinet dentaire

Le Préfet et le Maire, David Taupiac, ont tout d'abord inauguré le nouveau cabinet dentaire en la présence de la sous-préfète Laurence Lecoustre, du délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé Jean-Michel Blay, du conseiller régional Ronny Guardia-Mazzoleni, du conseiller départemental Bernard Gendre, du président de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne Jean-Luc Silhères. Cette réalisation constitue la première phase du projet de maison de santé qui aura vocation à accueillir en seconde phase des professionnels de santé libéraux, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, diététicienne, et les médecins généralistes du Centre Municipal de Santé.

Le coût de cette première phase s'élève à 294 531,60 € HT financé à près de 73 % par l'Europe, l'État, la Région Occitanie, le Département du Gers et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Les travaux ont été réalisés par Franck Villeneuve pour la maîtrise d'œuvre, Monties pour le gros œuvre, Rotge pour la charpente, Prociba pour l'étanchéité, Sogypse pour l'isolation et la plâtrerie, Goulard pour les menuiseries extérieures, Dazeas pour les menuiseries intérieures, Rouilles pour l'électricité et la plomberie, Dupin pour le revêtement de sol et Castell pour la peinture.

Lors des discours, David Taupiac a rappelé le travail effectué pendant plusieurs années en amont avec les maires des communes du canton pour trouver des solutions au problème de démographie médicale. Au final, la commune de Saint-Clar s'est orientée vers la création, il y a un peu plus d'un an, du premier Centre Municipal de Santé du Gers avec, à ce jour, cinq salariés : trois médecins généralistes et deux secrétaires médicales. Le projet du bâtiment de la maison de santé a ensuite pu être envisagé, l'enjeu étant de ne pas construire une coquille vide sans professionnel de santé.

Jean-Luc Silhères précisait que la participation financière de la communauté de communes sur ce projet s'inscrivait dans la logique des engagements similaires déjà pris par le passé sur le projet de maison de santé de Mauvezin.

Bernard Gendre a rappelé le caractère novateur et précurseur du projet saint-clarais, très bien financé par ailleurs, et dont le concept va désormais être repris à l'échelle du département du Gers avec la création du Centre Départemental de Santé.

Ronny Guardia-Mazzoleni a réaffirmé l'engagement de la région au plus près des territoires pour favoriser l'émergence de projets répondants à des enjeux locaux.

Enfin, Xavier Brunetière a salué l'engagement de la commune sur ce projet qui apporte une réponse à la problématique de l'accès aux soins en milieu rural et qui renforce l'attractivité du territoire pour les jeunes professionnels de santé.

Visite de la Maison France Services

Le programme des visites de poursuivait par la Maison France Services. Guy Mantovani, président de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Gers, Fabrice Thomas, délégué territorial du Groupe La Poste, et Douires Belaila, chef de projet Transformation du réseau de la Poste ont ensuite accueilli Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire au bureau de Poste de Saint-Clar pour présenter le fonctionnement de la toute nouvelle Maison France Services labélisée en fin d'année 2020. Dès 2018, le bureau de Poste était labellisé Maison des Services Au Public puis, en 2019, le premier espace de travail partagé était aménagé. La labellisation Maison France Services s'inscrit donc dans la continuité en renforçant l'accueil et l'accompagnement du public par la médiation numérique et administrative avec l'aide du personnel de la Poste qui a été formé à cet effet.

Visite du centre de vaccination du Centre Municipal de Santé

Avant de rejoindre la salle du conseil municipal pour faire un point sur les projets en cours, Xavier Brunetière visitait le Centre Municipal de Santé et Richard Tourisseau, élu à la mairie et directeur du Centre Municipal de Santé, présentait le lancement, le matin même, de la campagne de vaccination à la mairie par les médecins généralistes salariés de la commune. Le Centre Municipal de Santé bénéficie en effet depuis le 9 mars de vaccins AstraZeneca pour vacciner la population locale de plus de 50 ans.

Présentation du dispositif Petites Villes de Demain

En salle de réunion, David Taupiac présentait le village et les projets en cours et Éric Ballester, adjoint en charge des finances, faisait un point sur les différents plans de financement. David Taupiac évoquait également le dispositif Petites Villes de Demain sur lequel la commune de Saint-Clar a été retenue dans une candidature conjointe avec les communes de Mauvezin, Cologne et la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. L'objectif de ce dispositif est d'accélérer la transition dans les territoires ruraux en apportant un soutien en ingénierie et un soutien financier aux communes qui exercent une fonction de pôle de services et de commerces de proximité sur leur territoire.

Pour la commune de Saint-Clar, la redynamisation du centre bourg passera par plusieurs projets :

- La rénovation de l'habitat et la réduction des logements vacants avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portée par la communauté de communes Bastides de Lomagne qui permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier de subventions
- La réhabilitation du patrimoine avec une opération façade portée par la mairie et la région Occitanie qui financent les travaux à hauteur de 50 %
- L'implantation de logements sociaux au cœur du village et d'une résidence d'habitat inclusif pouvant accueillir des jeunes travailleurs, des personnes âgées non dépendantes et des personnes handicapées autonomes
- Le soutien aux artisans et commerçants locaux avec le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) porté par la communauté de communes Bastides de Lomagne avec des subventions de l'État qui permettent aux petites entreprises de bénéficier de 30 % de subvention pour les travaux d'amélioration de leurs locaux professionnels
- La revitalisation de la place de la mairie avec l'implantation de nouveaux commerces par le maintien de la destination des rez-de-chaussée commerciaux dans le Plan Local d'Urbanisme et par des acquisitions immobilières de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour le compte de la mairie sur des immeubles stratégiques afin de remettre des locaux commerciaux sur le marché à la location ou à la vente
- L'élaboration d'un plan de référence pour aménager et végétaliser les places du village

Travaux à la base de loisirs dans le cadre de France Relance

La matinée se terminait par une visite de la base de loisirs et des aménagements engagés par la mairie pour améliorer le renouvellement de l'eau de baignade suite à l'évolution de la réglementation. Ces travaux, dont la mise en œuvre est assurée par les services techniques municipaux sous la direction de Thierry Palue, maire-adjoint en charge des travaux, sont financés à hauteur de 50 % dans le cadre de France Relance, le plan national de relance en direction des collectivités et des entreprises.



A l'intérieur du Cabinet dentaire



A l'extérieur



Base de loisirs



Base de loisirs



Centre de santé



La Poste

